

Commission de la circulation, de l'accessibilité et de la mobilité douce

Rapport de la réunion du 26 avril 2022

Présents : MM. : Solvi, Steffen ; co-présidents

Mme, MM.: Daems, Karier, Buchler, Schneider, Mayer, Theis, Paulus, Werner, Georges, Mantz, Schaaf, Scholtes; membres, Schumacher; secrétaire

Excusés : Mme, MM. : Juncker, Halsdorf, Bis ; membres

Invités : MM. : Mausem Sven ; service Bummelbus, Reding S. ; agent municipal

Invités excusés : MM. Reding F., Jungels P., commissaires de police

1. Forum pour l'emploi de Diekirch :

- Présentation du « Bummelbus » par Monsieur Sven Mausem, responsable du service.

2. Modification de l'ordre du jour :

- La présentation du projet « Zone 30 » dans la rue de Warken et alentours doit être reportée à une réunion ultérieure et sera présentée en même temps que le projet « Zone 30 » dans la rue du Deich et alentours dès que le bureau d'études aura terminé ses travaux afférents.

3. Approbation du rapport de la dernière réunion :

- La commission approuve le rapport de la séance du 18 janvier 2022.

4. Décisions prises par le collège échevinal :

- Nouveau Pont Patton : les extrémités des poteaux du garde-corps sont pointues, ce qui est très dangereux. => **Le service technique en a informé l'Administration des Ponts et Chaussées.**
- Passages pour piétons : le passage pour piétons devant la maison n° 129 dans l'avenue Lucien Salentiny est très mal éclairé. => **Le service technique est chargé d'élaborer une levée de tous les passages pour piétons pour détecter ceux qui sont mal éclairés en vue d'améliorer la situation.**
- Emplacements de stationnement pour voitures électriques : La commission propose d'actualiser le règlement de la circulation et d'appliquer aux emplacements pour voitures électriques les mêmes dispositions que celles en vigueur aux emplacements adjacents, c'est-à-dire mêmes durée et tarif, stationnement avec vignette résidentielle non toléré. => **Le conseil communal a approuvé ce règlement lors de sa séance du 28 février 2022, mais sa délibération n'a pas encore été validée par le ministère de tutelle.**

5. Rue Gustave de Marie :

- La commission émet un avis défavorable sur la réglementation d'un accès interdit dans ladite rue.



6. Rue du Deich : Emplacements pour personnes handicapés près du « Däichhal » :

- Différentes solutions pour le déplacement des emplacements existants ont été discutées sans qu'une solution valable n'ait pu être trouvée.

7. Divers

- Manque d'emplacements de stationnement dans le secteur rouge au centre-ville : La commission s'est déjà penchée sur ce problème et discute la proposition d'autoriser le stationnement des habitants avec une vignette du secteur rouge (RO) également au parking « Am Däich », mais sans résultat concluant. Par contre la commission donne un avis favorable concernant le stationnement gratuit au parking « Am Däich » pour les riverains de tous les secteurs lors de travaux de chantier dans leurs rues.
- Croisement avenue John F. Kennedy / rue Dr Klein : La proposition de coller un pictogramme « Attention » (A,21) sur le trottoir des deux côtés devant l'entrée du supermarché a été acceptée. Il a également été proposé de rendre les marquages au sol plus visibles afin de mieux guider les cyclistes.
- Avenue John F. Kennedy : Un membre s'est demandé pourquoi une « Zone 30 » n'était pas réglementée déjà maintenant au lieu d'attendre la fin du chantier du Pôle multimodal de la Gare Ettelbruck.
- Avenue John F. Kennedy : la voiture souvent mal garée devant la maison 43 limite la visibilité. Il convient de remédier à cette situation.
- Rue de Warken : Un membre a exprimé son mécontentement quant à l'organisation du chantier de renouvellement de la couche de roulement. Il n'est pas approprié d'envoyer l'avis d'information aux habitants une semaine avant le début des travaux, de plus pendant les vacances scolaires de Pâques. Par surcroît, aucune personne de contact du chantier en question n'était disponible pour fournir des informations supplémentaires.
- Rue de Warken / rue Pierre Wiser : Un membre a fait remarquer que les nids de poule sur la route devraient être supprimés.
- Warken : Un membre signale que, malgré l'interdiction explicite, de nombreuses camionnettes continuent à s'y garer pendant la nuit et que le comportement des riverains en matière de stationnement laisse à désirer.

La date pour la prochaine réunion sera transmise ultérieurement.

Ettelbruck, le 18 mai 2022

pr. Les Co-Présidents,
Paul SOLVI / Christian STEFFEN

Le Secrétaire,
Luc SCHUMACHER

